

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

COVID-19 – Le fonds d’urgence régional maintenant disponible aux entreprises admissibles

Sorel-Tracy, le 30 mars 2020 – Le comité d’intervention tactique de développement économique est heureux d’annoncer que le CLD de Pierre-De Saurel est maintenant en mesure de recevoir les demandes de soutien financier des entreprises éprouvant présentement des difficultés financières en raison de la COVID-19.

Le 27 mars dernier, le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel annonçait l’octroi d’une aide financière de 200 000 \$ au secteur économique pour créer le Fonds d’urgence régional. Les modalités de cette aide financière sont les suivantes :

- Prêt entre 1 000 \$ et 5 000 \$;
- Taux d’intérêt à 0 %;
- Remboursable après 6 mois;
- Garantie morale de l’entrepreneur;
- Entrées continues, traitement hebdomadaire des demandes.

Les entreprises admissibles, soit les entreprises ayant une activité commerciale avant la COVID-19, celles ayant un numéro d’entreprises du Québec (NEQ), celles fermées puisque considérées non-essentiels et celles ayant déjà une rentabilité avant la pandémie, peuvent donc remplir le formulaire disponible au lien suivant : <https://form.jotform.com/70807809636263>. Les entreprises d’économie sociale sont également admissibles.

À noter que certaines entreprises sont exclues, comme celles à caractère sexuel, religieux, politique ou toutes autres entreprises dont l’activité porte à controverse.

Enfin, certains documents sont également exigés, à commencer par le formulaire de fonds d’urgence régional complété, le rapport d’impôt 2018 et les états financiers les plus récents si disponibles.

Pour toute information, contacter la Chambre de commerce et d’industrie de Sorel-Tracy au 450 742-0018 ou à info@ccist.ca.

À propos du comité d’intervention tactique de développement économique

Un comité d’intervention tactique de développement économique a été mis sur pied le 20 mars dernier afin de coordonner les actions des partenaires économiques en appui aux entreprises de notre région. Ce comité est formé de représentants de la Chambre de commerce et d’industrie de Sorel-Tracy (CCIST), du CLD de Pierre-De Saurel, de la SADC de Pierre-De Saurel, de la MRC de Pierre-De Saurel, de la Ville de Sorel-Tracy, de la Chambre de développement agricole (CDA), du Carrefour jeunesse emploi Pierre-De Saurel, et avec la participation du député de Bécancour-Nicolet-Saurel M. Louis Plamondon et du député de Richelieu M. Jean-Bernard Émond.

Source :
Josée-Ann Bergeron
MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703, poste 227
jabergeron@mrcpierredesaurel.com

